

CONSEIL DES ARTS DU CANADA

«Comme une refondation»

Le directeur du CAC, Simon Brault, n'évoque rien de moins qu'un changement de culture au sein de l'organisme

22 janvier 2015 | François Lévesque | Actualités culturelles



Photo: Tony Fohse
Simon Brault propose un tout nouveau modèle de financement.

Le directeur et chef de la direction du Conseil des arts du Canada, Simon Brault, avoue avoir ressenti une certaine fébrilité mardi juste avant de présenter en assemblée publique sa vision pour un modèle de financement révisé. Ambitieux, le chantier de refonte et de reconfiguration des programmes de subvention ? Le mot est faible.

Lorsqu'on lui demande s'il s'agit de la plus importante réforme qu'a connue l'organisme fondé il y a 57 ans, M. Brault prend le temps de la réflexion. « *J'ai parlé de " recommencement " dans mon allocution, mais beaucoup de gens me disent qu'ils sentent davantage comme une " refondation " du Conseil. »*

On le rappelle, en vertu dudit modèle de financement revu et corrigé, les quelque 142 programmes existants passeraient à une dizaine environ. Ces « mégaprogrammes », si l'on peut dire, engloberont tous les types de pratiques artistiques. Nécessaire selon M. Brault, cette réforme vise à atteindre plusieurs objectifs : appuyer avec plus d'efficacité l'écosystème artistique, être plus flexible et inclusif quant aux pratiques et aux communautés desservies, augmenter l'impact organisationnel, accroître la diffusion des oeuvres et, peut-être surtout, réduire le fardeau administratif

tant des artistes, des administrateurs d'art, que du personnel du CAC.

L'organisme qui, ce faisant, entend se ménager une latitude accrue. « *Si, une année donnée, le Canada a plus à offrir au niveau du théâtre qu'au niveau de la danse, et bien on va y aller avec ça. On ne veut plus être prisonnier d'une distribution des enveloppes qui fait qu'on aborde chacun des enjeux de la pratique artistique d'une manière fragmentée. »*

À ce stade, il ne s'agit plus uniquement d'un changement de modèle de financement. « *C'est un changement de culture, confirme M. Brault. L'idée maîtresse consiste à soutenir les artistes dans leurs propres termes au lieu de les contraindre à se conformer à l'une ou l'autre de nos cases. Il ne faut plus que des artistes se sentent obligés d'uniformiser leurs pratiques en fonction de programmes formatés. »*

Simon Brault est conscient qu'un certain cynisme a fini par s'instaurer dans le milieu à force de devoir recourir à un discours institutionnel. D'aucuns embauchent carrément des professionnels pour remplir leurs demandes de subvention.

meilleure formulation que de quelque chose n'allait pas m'est-elle venue de jeunes artistes autochtones pp 630/c... m'ont fait remarquer que nos formulaires de demandes de subventions sont tellement axés sur le texte, sur du langage codé, que pour eux, c'est pratiquement impossible de s'y retrouver. »

À cet égard, parmi la dizaine de grands programmes, un sera exclusivement dévolu aux artistes issus des Premières Nations. Simon Brault ne cache pas son enthousiasme. « C'est une première. Que cette annonce survienne alors que la Commission de vérité et réconciliation sur les pensionnats autochtones s'apprête à livrer son rapport en juin, cela constitue un symbole fort. Les pensionnats représentent un désir passé d'annihilation de la culture autochtone, alors que ce programme permettra un essor et un rayonnement de celle-ci. Je crois que nous étions la seule entité fédérale en mesure de mettre en place une telle initiative. »

Mais de façon plus globale, n'est-ce pas un brin utopique, cette baisse radicale du nombre de programmes de subvention ? Par exemple, un des nouveaux « mégaprogrammes » sera dédié à la recherche, au développement et à la création, toutes pratiques confondues. Un autre programme se concentrera sur l'enjeu du rayonnement international, et ainsi de suite.

« Je veux qu'un artiste puisse prendre une photo ou tourner une vidéo avec son téléphone intelligent et l'envoyer au Conseil et que ce soit ça qu'évalue le jury. Il faut que le matériel artistique soit ce qui est évalué, et non le discours développé autour de l'oeuvre à venir. Rationaliser en mots des intentions et des concepts souvent abstraits, ce n'est pas toujours aidant, et pour les artistes, et pour nous. Je veux en outre que les artistes puissent postuler dans un des grands programmes en étant à l'aise de dire que leur pratique n'entre pas tout à fait dans le théâtre, ou dans la littérature, etc. Et on ne veut plus forcer les artistes à fonder des compagnies, avec des conseils d'administration et tout ça. »

Une réinvention nécessaire

« Je suis très conscient que des institutions comme le Conseil des arts évoluent plutôt lentement. Rallier l'organisation, ça a demandé un travail intensif. Or, les réactions sont très positives, tant en interne que dans le milieu [...] Au mois de novembre, je me suis entretenu à Charlottetown avec tous les dirigeants des conseils des arts provinciaux et je leur ai donné un aperçu de là où l'on s'en allait. Les réactions ont été uniformément positives. Tout le monde voit bien qu'il y a un besoin de réinvention et que ce besoin va dans le sens de répondre aux besoins des artistes. »

« Récemment encore, j'ai eu l'occasion de rencontrer les dirigeants de sept conseils des arts d'un peu partout — d'Angleterre, d'Australie, etc. —, et j'ai pu tester nos hypothèses. Conclusion : notre orientation est absolument nécessaire si l'on souhaite que le modèle de " conseil des arts " reste pertinent pour les dix prochaines années », conclut Simon Brault.